

[Nom Prénom  
Adresse]

[Monsieur ou Madame la députée  
Adresse du ou de la députée/sénateur, sénatrice]  
Le [date] à [Ville]

## Objet: interpellation à propos de Pinar Selek

Madame/Monsieur [qualité],

Je tiens à vous exprimer mes très vives préoccupations concernant la situation dans laquelle se trouve Pinar Selek.

Cette Franco-Turque exerce comme enseignante chercheuse en sociologie à l'Université Côte d'Azur - elle est également écrivaine. En juillet 1998, elle fut accusée d'une explosion mortelle au gaz sur le marché aux épices d'Istanbul, qualifiée d'attentat. Elle est emprisonnée et torturée pendant deux ans. L'explosion était selon des expertises diverses et répétées accidentelle : Pinar Selek est acquittée, 4 fois, de ces accusations fallacieuses. Ses recherches sur les Kurdes sont plus vraisemblablement à l'origine de l'acharnement judiciaire qu'elle subit et qui l'oblige à quitter la Turquie en 2009.

Le 21 juin 2022, la Cour Suprême de Turquie a annulé le quatrième acquittement (2014). Elle fait désormais l'objet d'une mesure de mandat d'arrêt international demandant son emprisonnement (à perpétuité) immédiat. Une première audience est prévue au Tribunal criminel d'Istanbul le 31 mars 2023, à laquelle une délégation française, rassemblant universitaires et personnalités publiques sera présente.

Ce qui pèse sur Pinar Selek, dont la vie est menacée également par les "Loups Gris", c'est également une mort sociale avec l'interdiction de publication et circulation de ses œuvres en Turquie. Son cas est ainsi emblématique des risques qui pèsent sur les libertés académiques, qui s'accroissent, y compris en France, ces dernières années<sup>1</sup>. Un collectif universitaire de soutien à Pinar Selek est en cours de constitution, rejoignant les réseaux de solidarité associatifs nationaux et internationaux<sup>2</sup> comme artistiques et politiques déjà existants<sup>3</sup>.

Vous avez bien sûr connaissance du dramatique tremblement de terre qui a touché la Turquie et la Syrie, et dont la gestion problématique des secours par les autorités turques révèle des failles. Je vous demande également d'apporter votre soutien à Pinar Selek, scientifique française, par tous les moyens à votre disposition : interpellier le gouvernement français en lui demandant d'assurer la sécurité et la défense de Pinar Selek ; faire connaître sa situation via vos réseaux sociaux ; participer à la publicisation des mouvements de mobilisation et solidarité à son égard ; participer à la délégation en Turquie<sup>4</sup> ou vous manifester à Paris lors des actions publiques qui seront organisées fin mars, notamment à l'hôtel de ville le 29/03 ; tout ce qui peut permettre l'amplification des appuis politiques et médiatiques susceptibles de ne pas laisser cette attaque contre la justice et les libertés académiques aller au bout<sup>5</sup>.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame/Monsieur [...], à l'expression de ma considération respectueuse,

[Nom/prénom]

---

<sup>1</sup> Par exemple, Fariba Adelhah : <https://www.sciencespo.fr/fr/a-propos-de-fariba-adelkhah-ce-que-lon-sait>.

<sup>2</sup> Lien vers le communiqué de la LDH : <https://www.ldh-france.org/mandat-darret-international-et-nouvelle-annulation-de-son-acquittement/>

<sup>3</sup> <https://pinarselek.fr/>

<sup>4</sup> Pour une éventuelle participation à la délégation : contacter Claire Fougerol [cfougerol@mailoo.org](mailto:cfougerol@mailoo.org)

<sup>5</sup> Contacter Christophe Dabitch [christophe.dabitch@orange.fr](mailto:christophe.dabitch@orange.fr) et/ou Pascal Maillard [pas.maillard@orange.fr](mailto:pas.maillard@orange.fr) du comité de soutien